



Déclaration Liminaire

CSA 30/04/2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration, nous souhaitons débiter cette séance par une pensée pour les agents, leurs familles et les établissements du Ministère de la Justice qui depuis plusieurs semaines, ont été victimes d'attaques **IGNOBLES** et coordonnées, sur tout le territoire.

Nous avons également une pensée toute particulière pour l'ENAP ou de jeunes élèves qui commencent leur scolarité, ont subi des incendies de leur véhicule.

Les événements tragiques de ces derniers jours vécus au sein de nos structures et par certains de nos collègues, **SONT INACCEPTABLES !**

FO JUSTICE CP Marseille, apporte son soutien à tous les établissements, les personnels et à ceux qui ont subi des attaques.

Avant toutes interventions, le Ministère, la DAP, les DISP, doivent se rendre compte que la première chose à faire avant de procéder à des annonces politiques et de redonner le pouvoir aux personnels pénitentiaires. Trop d'incohérences se conjuguent dans nos établissements.

Directions trop jeunes sans expériences pour de grosses structures, encadrement sans expérience sans suivi à la prise de leur poste, manque d'effectifs, des jeunes personnels à l'abandon qui se retrouvent bien souvent avec des personnels sans expérience pour les former.

Le manque de budget qui incombe fréquemment à la sécurité des biens et des personnels.

Certes un « ménage » est à faire, encore faut-il le faire efficacement et dans le bon ordre !

Il est grand temps de protéger vos personnels, mais plus particulièrement ceux du terrain qui sont face à cette population pénale qui n'a plus de limite, ni de respect !

L'administration Pénitentiaire n'a pas su évoluer face à un changement de mentalité des détenus qui n'est plus la même depuis plusieurs années.

FO JUSTICE CP Marseille, demande à la direction de mettre en place la proposition faite depuis plus de quatre ans afin de reprendre la main sur le CP Marseille.

En ce qui concerne le CP Marseille, **FO JUSTICE** dénonce depuis des années le taux d'occupation préoccupant et grandissant, certains quartiers **sont aux bords de la rupture.**

Nous avons alerté plusieurs fois sur la **surpopulation** de notre établissement, et plus précisément au QAE qui ne désemplit pas et des bâtiments Hommes qui explosent.

Nous sommes à un nombre inconsidéré de matelas au sol qui ne fait que grandir.

FO JUSTICE, vous demande expressément la mise en place de la mesure 33 du protocole d'accord signé le 13/06/2024, ainsi que la note du 24/06/2024, précisant les axes d'améliorations, ainsi que les leviers d'optimisation.

Les Membres du CSA FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE

